



5 jours d'affilé et 1 jour de repos

Par **Idrilh**, le **22/11/2009** à **11:10**

Bonjour,
je travaille en maison de retraite, je suis ash j'ai un contrat de 35h, je travaille un week end sur 2 et la j aimerais savoir si j'avais le droit de travaillé 5 jours d'affilé en faisant soir matin:ex
lundi, mardi, mercredi du matin
ensuite jeudi repos
vendredi, samedi, dimanche du soir
et lundi, mardi matin et ensuite jeudi repos mes collegues m'on dit que c'etait pas normal
pourriez vous me repondre merci

Par **Tisuisse**, le **22/11/2009** à **17:59**

Bonjour,

Il existe des conventions colectives dans votre branche d'emploi, que disent-elles ?